L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 FEVRIER 1894. 67me Annee

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 6 FEVRIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujourd'hui de 10 cts la ligne, voir la 3e page

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace

OPERA ET CARNAVAL.

On a beau critiquer tant que l'on voudra et comme on le voudra, la race latine, les populations méridionales, ce[l] ces pays ensoleillés comme le nôtre ; on a beau crier, les uns à l'immoralité, les autres à la frivolité, on ne leur changera jamais le tempérament. Elles aiment à faire la fête ; elles en éprouvent un absolu besoin. C'est dans leur sang, ou plutôt, c'est dans les ardeurs d'un climat qui leur allume le sang, qui leur enflamme l'imagination, qui leur surchauffe les sens, qui les maintient constamment à la température de l'eau en ébullition, et ne leur permet jamais de tomber dans les nébulosités et les froideurs glaciales du Nord ? Comment n'aimeraient-elles pas à faire la fête, au milieu du festival grandiose et incessant de la nature qui les enveloppe, au milieu des enivrantes beautés qui les y invitent à chaque instant ?

Or, ici précisément, nous vivons sous un ciel essentiellement méridional. Nous respirons une atmosphère embaumée chargée de parfums enivrants ; nous nous mouvons dans un milieu fait tout exprès de capiteuses ardeurs et d'étincellements éblouissants. Comment n'en éprouverions-nous pas les effets ? Comment, bon gré mal gré, ne prendrions-nous notre part de cette fête perpétuelle à laquelle se livre la nature, au dessus et autour de nous ? Ce n'est ni vice, ni vertu de nous énerver, de nous affaiblir, comme cela arrive partout ailleurs, les fêtes ne font que redonner notre énergie, notre activité, et qu'elles coïncident chez nous avec la période la plus agitée, la plus féconde de l'année ; c'est justement dans la saison du carnaval et pendant la durée de nos représentations lyriques et dramatiques que nous faisons le plus d'affaires commerciales et industrielles, que nous réparons les pertes que nous pouvons avoir faites aux autres époques de l'année.

N'essayons donc pas de lutter contre des instincts que nous ne pouvons réprimer, contre des besoins qui s'imposent impérieusement à nous. Nous aurions d'autant plus tort de leur résister, qu'ils nous procurent la satisfaction de nos intérêts en même temps que celle de nos désirs. Parce que ces fêtes, aussi bien celles de l'Opéra que du Carnaval, sont conformes à notre nature, nous les comprenons mieux, nous savons mieux les préparer et les célébrer. Les étrangers le savent et ils se hâtent d'en profiter et d'y venir prendre part. Il y a là une période de trois ou quatre mois qui est la plus fructueuse de l'année ; on pourrait même dire qu'elle est la seule qui le soit réellement.

Cette fois, comme à l'ordinaire, nous avons de splendides fêtes publiques de jour et de nuit, de superbes réceptions particulières. Comme à l'ordinaire aussi, les étrangers ont afflué parmi nous, peut-être pas tout-à-fait autant que les années précédentes, mais assurément plus que nous ne devions nous attendre, à cause de la gêne générale, fruit de la plus lamentable des crises financières et d'une stagnation presque sans précédents dans les affaires. Il faut véritablement que notre Carnaval se soit conquis une bien grande renommée pour que, dans un pareil état de choses, alors que les bourses sont vides et que les esprits ont perdu toute confiance dans l'avenir, il ait pu se soit pas passé dans une quasi-solitude. Nous nous sommes cette année, donné de la peine pour offrir aux habitants de la Louisiane de merveilleux spectacles, des cortèges grandioses. Chacun de nous y a plus ou moins contribué de son temps, de sa peine, de son argent, souvent des trois façons à la fois. Nous n'avons pas à nous en repentir ; nous ne pouvons que nous en féliciter, au contraire, puisque de loin, de très loin même, on a eu répondre à notre appel. Sous prétexte qu'il nous faut être sérieux, ne soyons pas ennuyeux, et ne mettons pas le peu d'esprit que nous pouvons avoir à être à charge aux autres autant qu'à nous mêmes. Nous travaillons, nous peinons ; donc nous devons aimer à rire. Le rire, qu'on le sache bien, est le propre des gens sérieux. Quiconque a pioché vigoureusement trois cents et quelques jours pendant l'année, a bien le droit de se dérider pendant les fêtes du carnaval. Nous aurions grand tort de nous en priver. Les étrangers ne nous en sauraient aucun gré et nous en serions les premières victimes.

Photographies, crayons et autres travaux du genre exécutés promptement et avec soins par L. Robira, 245 Royale. Prix modiques, et satisfaction garantie.

La Salsepareille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. Se vend chez tous les droguistes.

Un joli mot d'une dame à laquelle on a fait cadeau d'un tigre.
—Qu'allez-vous en faire ? lui dit une amie assez inquiète.
—Je le mettrai dans mon antichambre ; j'espère qu'il mangera les fâcheux.
—Vous voulez donc le faire mourir d'indigestion ?

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au
DR.
PRICE'S
CREAM
BAKING
POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crême de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient frelatant.
40 ANS D'ÉPREUVE.

Le Dr A. de Roaldès.

Le Dr Arthur W. de Roaldès, chirurgien en chef de l'Hôpital des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles, a reçu dimanche un câblegramme de son frère Fernand de Roaldès, lui annonçant le décès de leur père, le Dr A. de Roaldès, à Cahors, France, sa ville natale.

Le Dr A. de Roaldès, père, né en 1804, est mort dans la maison de ses ancêtres, mai on occupée par sa famille depuis le quatorzième siècle, et qui est à cette heure un monument historique.

Les de Roaldès, originaires d'Espagne, émigrèrent en France dans le treizième siècle, avant l'invasion des Maures. Ils firent leur marque dans les sciences et les arts, et leur nom a toujours été populaire dans leur province.

Le Dr A. de Roaldès, qui vient de mourir à l'âge de 90 ans, fit ses études au fameux Lycée de Cahors, qui compte parmi ses anciens élèves les célébrités telle que le maréchal Canrobert, Gambetta, M. de Freycinet, etc. En sortant du Lycée il entra à l'Université de Toulouse, où il étudia le droit. Un de ses ancêtres, François de Roaldès, s'y était acquis une grande réputation comme jurisconsulte trois siècles auparavant.

Après avoir pris ses degrés, M. de Roaldès alla à Paris où ses deux oncles, le chevalier de Folmont et le comte Garrigues de Flaujac, représentaient leur province à la Chambre des Députés. Grâce à leur influence il fut présenté à la cour de Charles X et fut nommé secrétaire particulier du duc de Cars et plus tard celui du premier ministre, le marquis de Villèle.

L'avenir s'annonçait pour lui sous les plus heureux auspices, et il venait d'être nommé sous-préfet lorsqu'éclata la révolution de 1830 qui précipita Charles X du trône et y fit monter Louis-Philippe. En quittant les Tuileries pour se retirer chez lui il essuya le feu des insurgés aux barricades, mais heureusement ne fut pas atteint.

M. de Roaldès resta fidèle à la cause du souverain détrôné et ne voulut rien accepter de son successeur. Il renonça donc à la carrière politique.

Un autre de ses oncles, le général Garrigues de Flaujac, un des héros de la bataille de la Nouvelle Orléans et à l'époque sénateur à la législature de la Louisiane, l'engagea vivement à émigrer dans ce dernier Etat et il suivit ce conseil, mais il voulut d'abord étudier la médecine et reçut son diplôme à l'Université de Montpellier.

En 1838, le Dr de Roaldès épousa Mlle Coralie Seatos de Folmont, du château de Folmont, près de Cahors. Les Folmont remontaient aux croisades et avaient guerroyé en Palestine.

En 1846, le nouvel émigré rejoignit son oncle aux Opelousas où il ne tarda pas à se faire une nombreuse clientèle. En 1850, il vint se fixer à la Nouvelle-Orléans où il exerça sa profession avec le plus grand succès pendant trente ans.

En 1880, ses deux fils, les docteurs Arthur W. et Fernand de Roaldès, ayant réussi eux-mêmes à se faire une belle clientèle, il prit la résolution de se retirer en France avec sa femme et sa fille. Après un court séjour à Paris, dont le climat lui convenait peu, il retourna dans le Sud de la France où il vécut quinze ans, entouré de tous ceux qu'il aimait, respecté et vénéré de tous ceux qui le connaissaient.

Sa carrière médicale à la Nlle-Orléans a été très brillante surtout à l'époque de nos grandes épidémies de fièvre jaune et de choléra. Sa charité, toujours en éveil, était proverbiale. Son souvenir est resté vivace dans la mémoire de nombre de nos anciens clients qui lui survivent.

Il a toujours été catholique fervent et légitimiste convaincu. Il laisse deux filles en France, et deux fils à la Nlle-Orléans, médecins distingués, dont l'un le Dr Arthur W. de Roaldès est à la tête de l'Hôpital des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge.

Pendant les quinze années qui se sont écoulées depuis qu'il eût cessé d'exercer sa profession, le Dr de Roaldès fut entouré des soins les plus touchants par sa fille qui ne l'avait jamais quitté et dont l'admirable dévouement a adouci ses dernières moments. Il avait aussi auprès de lui son fils, le Dr Fernand de Roaldès.

Un homme de bien et un médecin éminent vient donc de disparaître, laissant un nom irréprochable et une mémoire que le temps ne saurait altérer. A ses enfants si connus, si aimés, si respectés à la Nouvelle-Orléans, à ses filles, à tous ceux qui appartiennent à sa famille, nous adressons l'expression respectueuse de nos plus vives sympathies.

Nouvelles de la campagne.

On lit dans le *Courrier de l'Assomption* :

SUCRES ET CONGRÈS.

L'on n'a pas le droit de bénir les législateurs qui vous font du mal.

Et la Louisiane, pour le moment, ne bénit guère le Congrès, surtout la Chambre des Représentants.

Car la dite Chambre a non seulement, contre la foi des codiats, supprimé le bounty ou la prime sur le sucre, mais encore supprimé toute taxe ou tout droit d'entrée sur les sucres étrangers.

Elle frappe ainsi jusqu'à la mine toute une industrie prospère, florissante et nationale.

Elle frappe tout un Etat dans son agriculture, dans son industrie, dans son travail et ses travailleurs, dans sa population entière.

Et d'autres aussi verront bien qu'ils sont frappés du même coup.

Car si la Louisiane cesse de produire, elle cessera de consommer comme autrefois, et d'acheter.

Quant au gouvernement, qui ne nous semble pas meilleur dans les uns que dans les autres, dont la seule fonction paraît être de dévorer beaucoup, à qui il faut d'abord de l'argent, ensuite de l'argent et toujours de l'argent, n'avait-il pas un revenu naturel et tout simple de plus de $60 000,000 par année dans un droit imposé sur les sucres allemands, espagnols et autres.

Mais les Etats Unis, avant peu, verront bien où conduit le libre échange.

Quant au parti démocrate, mettra-t-il longtemps à comprendre qu'il fait en ce moment les affaires du parti républicain, son adversaire ?

Mais, nous le répétons, la Louisiane, pour le moment, n'a guère à bénir et g'orifier les législateurs qui font du désordre à Washington.

Pourtant, faut-il croire que tout soit perdu ?

Car le Sénat reste.

Et la lutte, pensons-nous, y sera chaude.

Cependant, il ne faudra pas se faire trop illusion.

Mais qui donc, raisonnant un peu, ayant un peu de bon sens, de jugement et d'honnêteté, pouvait s'attendre à un tel résultat ?

LE CARÊME.

Mais savez-vous, braves parisiennes et excellente chrétiens, que le carême est proche ?

Mardi-Gras est à nos portes.

Et Mardi-Gras, certes, est un joyeux compagnon, mangeant bien, buvant bien, chantant et dansant au besoin. C'est, du reste, le dernier jour du carnaval. Ne rappelle-t-il pas les bacchanales des anciens ? Et les modernes seraient-ils beaucoup plus sages que les fous des temps passés ? La folie, après tout, n'est-elle pas un côté de la sagesse humaine ?

Mais Mardi-Gras n'a pour lui qu'un jour de bombance, et l'homme, au lendemain de ce jour, doit recevoir sur son front de chrétien la cendre de l'humilité et de la religion qui dit : "*Tu es pulvis . . .* —Tu es poussière, et tu retourneras poussière." Sauf l'âme, bien entendu, qui est spirituelle, éternelle et qui n'a rien de commun avec le limon, la cendre ou la poussière du corps.

C'est donc mercredi prochain que commence le Carême, que les Anglais, nous ne savons pas trop pourquoi, appellent *Lent*.

Mais ne serait-ce pas parce que le *lent* ou *long*, c'est-à-dire le *prêt*, se faisait pour quarante jours ?

Quant au mot français Carême, vient-il du mot *quadragesima*, qui signifie "la quarantième partie du penny qu'on payait au gouvernement", ou du verbe *carere*, qui signifie manquer, se priver ou s'abstenir ?

Nous ne savons pas exactement, et cela, du reste, importe fort peu.

Mais nous savons bien tous que le Carême est le temps d'abstinence et de jeûne observé chez les chrétiens et qui dure 40 jours, en mémoire des 40 jours que Jésus-Christ passa dans le désert sans boire et sans manger, lorsqu'il fut tenté par le démon.

Aussi n'avons-nous pas à dire qu'il est obligatoire.

Et si les gens qui croient raisonner mieux que les autres, parce qu'ils se disent rationalistes, trouvaient que la pensée religieuse du Carême n'est pas suffisante et n'oblige pas leur raison, ne pourrait-on pas leur dire que presque tous les peuples ont eu et ont un Carême ?

En plus, le Carême vient bien à son heure, à son moment, à sa saison, alors que la grande loi de l'hygiène en proclame la haute sagesse et la nécessité absolue.

Il signifie non seulement souvenir religieux, jeûne et abstinence, mais encore renouvellement.

Seulement, cette année, il est ce qu'on appelle *bas*, parcequ'il commence dans les premiers jours de février. Quand il commence en mars, on dit qu'il est *haut*.

Mais si le Carême est obligatoire, l'Eglise, toujours sage, ne le rend pas absolument rigoureux. Car il est partout des vieillards, des malades et des pauvres. En tout cas, comme on l'appelle le *saint temps du Carême*, il doit être sanctifié par des prières, des actes religieux et des œuvres de bien.

Disons aussi que le Carême est plus que toute autre époque consacré aux prédications religieuses, et que l'éloquence de la chaire, la première et la plus haute des éloquences, a de magnifiques et de puissants interprètes en Carême.

Connaissez vous une langue plus belle, plus éclatante, plus grande et plus éternelle que celle du Petit Carême de Massillon ?

Et pourtant il est des gens qui prétendent que la langue française s'en va.

Mais laissons les dire.

Et observons le Carême de la raison et de la Foi.

On lit dans l'*Interim* de St-Jacques :

La commission des levées de ce district n'est pas sur bont de ses misères. Bien qu'elle se soit donné beaucoup de peine cette année et qu'elle ait entrepris et fait plus de travaux que jamais auparavant, néanmoins, dans son désir de faire le bien elle rencontre ça et là, beaucoup d'oppositions. Comme on le sait, les membres, voyant le danger qui plane pour la levée, à l'endroit où a eu lieu la crevasse Bonnet Carré, avaient décidé de faire ce travail cette année et l'avaient confié au contracteur Quigley, qui demandait 75 cents le yard bien que ce montant parut d'abord très élevé.

Le contracteur s'apprêtait à se mettre à l'œuvre ; mais, comme il lui était impossible de se procurer la terre nécessaire pour le travail sur le côté du fleuve, il demande la permission de se servir du terrain du côté du bois, où la crevasse, qui a cessé pendant tant d'années, a laissé de forts dépôts. Les propriétaires ont objecté fortement à ce projet, moins que le Board ne s'engage à payer leur terrain à raison de $400 l'acre.

Le Board a fait appel à la Cour Suprême afin d'obtenir le droit de poursuivre les travaux qu'il reconnait être d'une nécessité absolue. Dans le cas où le haut tribunal déciderait en faveur des propriétaires, le Board s'engage à réparer les dommages qu'il aurait causés.

Le contracteur Quigley, vis-à-vis des difficultés survenues, menace de rompre son contrat. On craint que ce contrat venant à s'annuler, les autres contracteurs ne profitent de l'occasion pour exiger des prix fabuleux.

On parle de $2 00 la yarde !

LA QUESTION DU SUCRE.

C'en est fait. La chambre, par une majorité écrasante, a approuvé le projet de loi Wilson, consernant le tarif. Le sucre, comme on le craignait avec raison, n'a reçu aucune protection de ce côté. Heureusement, cette décision ne fait pas loi. Le Sénat a encore à parler, et l'on croit qu'il sera plus sage. La faible majorité démocratique de cette assemblée même a été diminuée à nouveau par les derniers moments. Il avait aussi auprès de lui son fils, le Dr Fernand de Roaldès.

Quand on pense que ces messieurs, nonobstant qu'ils représentent les intérêts de divers districts de la Louisiane ont voté contre l'adoption de la loi Wilson, par laquelle la prime est abolie et le sucre étranger a le droit d'entrée libre sur les marchés des Etats Unis